
Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Daunet, maire de Bouleuse (Marne) qui demande de placer au Panthéon la statue de Buffon, en annexe de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Daunet, maire de Bouleuse (Marne) qui demande de placer au Panthéon la statue de Buffon, en annexe de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 116;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20291_t1_0116_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

II

[Le cⁿ Daunet, à la Conv.; 30 niv. II] (1)

« Citoyens législateurs,

La raison, la justice ont placé à côté d'elles au Panthéon les premiers apôtres de la saine philosophie. Pour compléter cette bonne compagnie, il faudroit y mettre Buffon ».

DAUNET (*maire de Bouleuse, Marne*).

Renvoyé au Comité d'instruction publique par celui des pétitions (2).

III

[La Sté popul. de Trévoux, à la Conv.; 10 vent. II] (3).

« Il existe encore dans la République, et même sous nos yeux, dans notre département, des jardins, parcs et promenades de luxe dont le sol, inutile jusqu'à présent, insultait à la misère du peuple et étoit enlevé à l'agriculture. Ce sol est toujours dans la meilleure position, il est celui qui présente l'espoir le plus certain d'une prompte production; ces parcs sont embellis de charmes, hêtres et ormeaux et autres bois qui pourraient servir aux affûts de canons.

Il est tems que tous ces agréments fastidieux disparaissent de la terre de la liberté, et que la vanité cède à l'utilité publique. La Société prie donc la Convention de rendre un décret conforme à la pétition cy-dessus ».

AVERILLON (*v.-présid.*), VERNAY (*secrét.*).

Renvoyé au Comité d'agriculture et des domaines, par celui des pétitions (4).

(1) F17 1009c, pl. 4, p. 2337. Reçu le 19 vent. II.

(2) Mention marginale datée du 2 germ., et signée Jullien.

(3) F10 285.

(4) Mention marginale datée du 2 germ., et signée Jullien.

IV

[Le cⁿ Pignon, accusateur public du trib. criminel de la Loire, à la Conv.; 12 vent. II] (5).

« Citoyen président,

Les héros qui chérissaient leur patrie, ne manquaient jamais de consulter l'oracle pour connaître son sort, et moi qui aime la République au dessus de la vie, j'ai voulu aussi connaître sa grandeur future, voici ce que l'oracle m'a répondu.

Aux cieus s'élèvera son front démocratique, Les pieds se poseront sur le bord des deux mers, Elle abattra partout le pouvoir tyrannique, Et ses mains régleront le sort de l'univers.

Je m'empresse de t'en faire part. Salut, fraternité et Vive la République française, une, indivisible, démocratique et impérissable ».

PIGNON.

Renvoyé au Comité d'instruction publique par celui des pétitions (6).

(5) F17 1009c, pl. 4, p. 2335. Reçu le 19 vent. II.

(6) Mention marginale datée du 2 germ., et signée Jullien.

V

ANNEXES AU N° 40

Tableaux inclus dans le rapport de Cambon (1)

(1) ADXVIII^A 14.